

Fondamentaux de la fin de carrière dans la fonction publique : cycle complet (3 jours)

Trois jours pour maîtriser l'intégralité de la chaîne fin de carrière d'un agent public : modes de sortie des effectifs, calcul complet de l'ARE, droits CNRACL et RAFP, optimisation de la date de départ. Une journée entière d'ateliers sur dossiers reconstitués pour transformer les règles en réflexes de gestion.

 DURÉE 3 jours · 21 h	 FORMAT Présentiel ou distanciel	 NIVEAU  Fondamentaux	 SECTEUR Secteur public
---	--	--	---

OBJECTIFS

- 1 Qualifier les modes de sortie des effectifs dans la fonction publique et en déduire les droits ouverts pour l'agent
- 2 Calculer l'ARE d'un agent public dans les situations courantes comme dans les configurations complexes
- 3 Calculer une pension CNRACL et les droits RAFP, décote et surcote comprises
- 4 Comparer plusieurs scénarios de départ et recommander la séquence la plus favorable
- 5 Conduire un dossier de fin de carrière complet, du premier entretien à la radiation des cadres

PUBLIC CONCERNÉ

DRH, gestionnaires RH confirmés, conseillers mobilité, juristes des trois versants de la fonction publique souhaitant acquérir une maîtrise opérationnelle complète de la fin de carrière.

PRÉREQUIS

Pratique du statut de la fonction publique. Une connaissance de base des régimes de retraite publics et de l'assurance chômage est recommandée.

PROGRAMME

1 Les modes de sortie des effectifs et leurs effets

- Cartographie des sorties définitives : démission, retraite, licenciement, rupture conventionnelle, fin de CDD, fin de détachement, abandon de poste
- Tableau des droits ARE mode de sortie par mode de sortie : privation involontaire d'emploi et cas d'exclusion
- Rupture conventionnelle dans la fonction publique : procédure complète, entretiens, convention, délai de rétractation
- Indemnité spécifique de rupture conventionnelle : bornes légales, assiette, négociation
- Licenciement des contractuels de droit public : motifs, garanties procédurales, indemnités

2 L'assurance chômage des agents publics

- Auto-assurance et conventions de gestion : répartition des rôles entre employeur public et France Travail
- Conditions d'ouverture des droits : affiliation, privation involontaire d'emploi, inscription
- Calcul de l'ARE : salaire journalier de référence, montant brut, durée selon la convention d'assurance chômage du 15 novembre 2024
- Différés d'indemnisation, délai d'attente, incidence des indemnités de rupture
- Suivi du dossier : attestations, actualisation, reprise d'activité, sanctions

3 La retraite CNRACL : conditions et calcul

- Conditions d'ouverture des droits : âge légal, durée d'assurance, clause de stage, réforme des retraites de 2023 génération par génération
- Catégories actives : emplois classés, durée de services exigée, âges dérogatoires
- Calcul de la pension : traitement indiciaire de référence, taux de liquidation, bonifications et majorations
- Décote et surcote : mécanismes, plafonds, stratégies de neutralisation
- RAFP et, pour les contractuels, IRCANTEC : acquisition et liquidation des points

FCBA SUITE

Fondamentaux de la fin de carrière dans la fonction publique : cycle complet (3 jours)

PROGRAMME

SUITE

4 Articuler chômage, dispositifs de transition et retraite

- Articulation ARE-retraite : subsidiarité de l'ARE, maintien des droits jusqu'au taux plein, cumul avec pension partielle
- Retraite progressive dans la fonction publique : conditions, quotité de travail, calcul de la fraction de pension
- CPA et compte épargne-temps : utilisation en fin de carrière, monétisation, calendrier
- Optimisation de la date de départ : simulations comparées sur plusieurs générations
- Erreurs fréquentes de séquençement et leurs coûts pour l'agent et pour l'employeur

5 Ateliers : trois dossiers complets de fin de carrière

- Atelier 1 : fonctionnaire territorial, rupture conventionnelle négociée · chiffrage de l'indemnité, calcul de l'ARE, date optimale de liquidation CNRACL
- Atelier 2 : contractuel hospitalier en fin de CDD · ouverture des droits ARE, reconstitution IRCANTEC, coordination CNAV
- Atelier 3 : agent de l'État en catégorie active · départ anticipé, décote, comparaison avec un maintien en activité
- Restitution collective : correction commentée, points de contrôle par étape
- Consultation de dossiers : questions-réponses sur les situations réelles apportées par les participants

6 Consolider sa pratique

- Check-list du dossier de fin de carrière : pièces, délais, interlocuteurs
- Trames d'entretien avec l'agent : information loyale sans conseil hors périmètre
- Organisation du service RH : qui fait quoi, quand, avec quels outils
- Plan d'action individuel de retour en poste

LES POINTS FORTS

- ✓ Une journée entière consacrée à des ateliers sur dossiers reconstitués
- ✓ Formation conçue et animée par un avocat praticien du droit de la fonction publique
- ✓ Grilles de calcul ARE, CNRACL et RAEP remises et exploitées en séance
- ✓ Travail possible sur les dossiers anonymisés apportés par les participants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Alternance d'apports juridiques structurés et de mises en application immédiates
- ✓ Tableaux de synthèse modes de sortie × droits × calculs
- ✓ Grilles de calcul ARE et pension exploitées sur cas concrets
- ✓ Trois ateliers dossiers complets avec correction commentée
- ✓ Support de référence et check-lists remis à chaque participant

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis (20 questions), évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.